



Divorce et ressource pour vivre en attendant l'issue du divorce

Par **toutou03**, le **30/05/2008** à **15:51**

bonjour,
je souhaiterais savoir vers qui se retourner pour régler une situation urgente...
puisque'elle directement des ressources pour vivre...

ma soeur est en situation de divorce qui se passe très mal. Son mari, qui est parti pour une autre femme, considère qu'il ne lui doit rien, ni pension, ni compensation financière concernant les biens acquis ensemble (maison, voiture neuve de forte cylindrée, etc...

il a vidé tous les comptes (le sien, le compte commun et aussi le compte personnel de ma soeur)

par contre, il lui a généreusement laissé tous les prêts à sa charge et lui envoie toute factures (eau, électricité, et même travaux qui ont été fait même après la date de séparation officielle....)

elle a un avocat qui la défend pour le mieux mais qui focalise sur l'issue du divorce, pour qu'elle récupère son dû. Elle ne se cache pas que vu la situation, il faudra certainement 2 ans, mais qu'elle aura gain de cause à cette issue.

Le problème est comment vivre jusque là. Car actuellement, toutes ses rentrées d'argent (y compris les chèques que je peux lui faire pour qu'elle puisse se nourrir et nourrir ses enfants) sont absorbées par les prêts, voir des détournements (elle a constaté des prélèvements à son insu), et que aujourd'hui, elle se trouve sur le point d'être interdit bancaire.

vers qui se retourner pour que ces prêts soient bloqués et partagés jusqu'au partage officiel des biens, et ainsi gérer normalement ses rentrées d'argent pour qu'elle puisse vivre financièrement normalement

Cdt

Par **novice43**, le **31/05/2008 à 13:16**

Bonjour,

Si je comprends bien, le divorce n'est pas prononcé ?

cordialement,

Par **toutou03**, le **01/06/2008 à 21:44**

oui et c'est là le problème.

l'avocat disait qu'il fallait compter 2 ans